

TITRE PROFESSIONNEL NIVEAU 5

GESTIONNAIRE DE PAIE

LE MÉTIER

Le métier de Gestionnaire de Paie s'organise autour de deux activités principales :

- Assurer la tenue et le suivi du dossier social de l'entreprise
 - Assurer la production de la paie et élaborer des données de synthèse
- Il a la responsabilité du suivi, de l'analyse et du traitement des informations sociales.
 - Il assure le traitement de la paie et sa vérification en fonction de la législation, des conventions collectives, des contrats de travail applicables. Pour cela, il assure en toute autonomie une veille technique sur les évolutions réglementaires et jurisprudentielles qu'il analyse et traite.
 - Il prend en charge l'ensemble des déclarations sociales relatives à la paie auprès des différents organismes.
 - Il établit les tableaux de bord concernant la gestion et le suivi des salaires.
 - Il est en relation avec les interlocuteurs internes (comptable, secrétaire) ou externes (organismes sociaux) de l'entreprise.

VALIDATION

Le titre Gestionnaire de Paie est délivré par un jury de professionnels à partir des résultats obtenus aux différentes épreuves : mise en situation professionnelle, entretien technique, entretien final avec le jury.

DÉBOUCHÉS

Le Gestionnaire de Paie travaille le plus souvent :

- dans les PME-PMI
- dans le service social des cabinets d'expertise comptable
- dans les sociétés de services spécialisées dans la gestion de la paie
- Il peut également exercer dans le service social des grandes entreprises

ADMISSION

- Expérience de l'entreprise sur un poste en comptabilité ou RH
- Maîtrise des logiciels de bureautique (traitement de texte et tableur)
- Recrutement sur évaluations et entretien
- Possibilité de parcours adaptés en fonction des prérequis des candidats

PUBLICS

- Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi.
- Salariés bénéficiant d'un plan de développement de compétences, d'un CPF, d'un CPF de transition ou d'un contrat de professionnalisation.
- Rémunération : statut de stagiaire de la formation professionnelle (selon réglementation en vigueur).

Inscription obligatoire

INFOS COLLECTIVE :
vendredi 24 juin à 14h
et lundi 4 juillet à 9h

TOURS - 244 rue Giraudeau - 02 47 36 20 50

PROCHAINE SESSION :
du 15 sept. 2022 au 8 fév. 2023
455 heures en centre
5 semaines en entreprise

AFTEC formation professionnelle TOURS | CHINON | ORLÉANS

www.formation-aftec.com - info@formation-aftec.com



aftec
ormation



Haut-commissaire aux compétences



INVESTIR DANS VOS COMPÉTENCES



L'Europe en région Centre-Val de Loire, une chance pour tous.

Formation organisée avec le concours financier de la Région Centre-Val de Loire et de :

- l'Union européenne. L'Europe s'engage en région Centre-Val de Loire avec le Fonds Social Européen - l'Etat dans le cadre du Pacte Régional Investissement pour les Compétences